

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ M. MERLAND Gérard, dirigeant US VEORE XV
demeurant 6 rue Jean Effel - 26800 PORTES-LES-VALENCE

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de.....3ème.....catégorie à ⁽²⁾ Stade Gabriel Coullaud

à l'occasion de ⁽³⁾ la retransmission de la finale du TOP 14

du 24/06/22 à 18 heures 30

au 24/06/22 à 24 heures 00

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17/06/22

Signature

ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 248

Je soussignée.....Geneviève GIRARD.....mairie de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M. MERLAND, US VEORE XV

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3° catégorie

à Stade Coullaud

à l'occasion de la retransmission finale du TOP 14

du 24/06/22 à 18 heures 30

au 24/06/22 à 24 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 20/06/2022

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif